

Comprendre la conformité au RGPD

PROGRAMME

1 – Comprenez RGPD

- Objectifs et enjeux du RGPD
- Concepts du RGPD : licéité de la collecte, limitation des finalités, minimisation/ exactitude/intégrité, confidentialité et durée limitée des données collectées, bases légales, données personnelles & sensibles, critère d'application territoriale, responsabilités...
- Parties prenantes : CNIL, CEPD, Autorité chef de file, DPO
- Lois complémentaires : LPDP, LCEN, Directive e-Privacy

Travaux pratiques : [mettre en conformité des traitements, comprendre le rôle des parties prenantes](#)

2 - Connaissez les grands principes et obligations du RGPD

- Définition, grands principes, périmètre d'application
- Nouvelles obligations et responsabilités
- Cartographier et documenter sa conformité (Accountability) : registre des traitements...
- Obligation de sécurité et de confidentialité des données
- Envoi de données en pays-tiers (hors-UE) : BCR, CCT, Privacy Shield, dérogations...
- Respect des droits de personnes : accès, rectification, portabilité...
- Particularité des données personnelles RH et Marketing
- Cas particulier d'une décision algorithmique (IA, IoT...)
- Respecter les principes de « Privacy by design » & « Privacy by default »

Travaux pratiques : [cartographier ses traitements et établir le registre associé](#)

3 – Appréhendez la documentation et les principes de la conformité

- Définition, grands principes, périmètre d'application
- Nouvelles obligations et responsabilités
- Cartographier et documenter sa conformité (Accountability) : registre des traitements...
- Obligation de sécurité et de confidentialité des données
- Envoi de données en pays-tiers (hors-UE) : BCR, CCT, Privacy Shield, dérogations...
- Respect des droits de personnes : accès, rectification, portabilité...
- Particularité des données personnelles RH et Marketing
- Cas particulier d'une décision algorithmique (IA, IoT...)
- Respecter les principes de « Privacy by design » & « Privacy by default »

Travaux pratiques : [définir les missions de son DPO, mener une EIVP](#)

4 – Comprenez les contrôles CNIL et les risques d'une non-conformité

- CNIL : types de contrôles et bilan annuel
- Sanctions administratives, pénales, civiles et prud'homales, réputationnelles

Travaux pratiques : [identifier les risques d'un traitement](#)



1 JOUR

REF : DR16

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les bases, les principes et obligations du RGPD.

PUBLIC

Chef d'entreprise, DSI & RSSI, DRH, Directeur marketing, Risk Manager.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

TARIF

INTER : 890€ HT / 1 070€ TTC

INTRA : 1 205€ HT / 1 445€ TTC

SUR-MESURE : programme personnalisable pour répondre à vos besoins spécifiques ou pour un accompagnement individuel.

FORMATS

DISTANTIEL - PRÉSENTIEL - BLENDED

SATISFACTION & RÉSULTATS D'ACCOMPLISSEMENT

Qualité globale de la formation : .../5

En cours de notation.

Taux de participation : En cours de notation.

NOS SESSIONS

DISTANCIEL : 15 FÉVRIER 2024 / 17 MAI 2024 / 16 AOÛT 2024 / 29 NOVEMBRE 2024

En cas d'impossibilité administrative d'organiser l'évènement, les séances programmées en présentiel seront effectuées en distanciel (décision gouvernementale ou préfectorale).

NOS FORMATEURS

Nicolas Préteceille

Expert en conformité au RGPD, il forme et accompagne de nombreuses entreprises dans leur démarche de conformité. Il maîtrise le droit des nouvelles technologies, la protection des données personnelles et les missions inhérentes au métier de Délégué à la Protection des Données (DPO). Il a obtenu à ce titre, le Certificat de « Délégué à la Protection des Données » du CNAM en 2018. Il est également membre du groupe de travail « Ido Privacy » en charge de créer des référentiels et des guides de bonnes pratiques pour la protection des données à caractère personnel, dans les applications d'objets connectés professionnels, et l'auteur de l'ouvrage « IoT & RGPD : minimisez les risques et maximisez les opportunités » aux éditions ENI.

Sandrine Elhaik

Spécialiste en accompagnement des TPE et PME en conformité au RGPD et en transformation digitale, elle est aujourd'hui Déléguée à la Protection des Données externalisée pour de nombreuses entreprises. Elle forme depuis plusieurs années des apprenants à différentes thématiques digitales et législatives, permettant une accélération des compétences, pour une mise en pratique immédiate de retour en entreprise.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ENCADREMENT, SANCTIONS DE LA FORMATION

Chaque participant complète en ligne un autodiagnostic de ses connaissances, compétences et attentes. Un audit préalable sera réalisé, les réponses obtenues par le formateur permettront d'adapter son animation en fonction des objectifs et des niveaux de chacun.

Durant la formation, les participants acquièrent du savoir et du savoir-faire via de nombreux cas pratiques en lien avec leurs propres traitements.

Le support pédagogiques et une bibliothèque de documents en ligne accompagnent le participant dans la mise en pratique de cette formation, de retour en entreprise.

La formation sera sanctionnée par un QCM d'évaluation des connaissances et des compétences nouvellement acquises, un émargement et une attestation de formation.

Séquences pédagogiques détaillées page précédente.

CONTACT

Remy DESPIEGELAERE

Référent pédagogique et administratif

04 83 43 80 43

Remy.despiegelaere@360objets.com

MODALITÉS D'ENTRÉE & DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois la formation sélectionnée, plusieurs dispositifs sont mis en place pour vous aider dans le financement de votre formation.

L'inscription se fait auprès de notre responsable pédagogique.

Durée estimée entre la demande et le début de la prestation :

4 SEMAINES

Des dates supplémentaires peuvent être ajoutées, contactez nous.

BESOINS D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires à certains handicaps.

CONDITIONS SANITAIRES

Le port du masque tout au long de la journée est obligatoire.

Les stagiaires veilleront à apporter une quantité suffisante de masques pour une protection efficace pendant toute la durée de la formation.

Nous rappelons que le masque se porte au maximum pendant 4 heures consécutives.

Le respect des gestes barrières sera strictement contrôlé par nos formateurs.

